

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 95 06438 95 auprès du Préfet de région d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - N° d'habilitation SST : 1487473/2020/SST-01/O/12

## MAC S.S.T

**Durée de la Formation :**  
7 heures minimum  
+ risques complémentaires

**Salariés concernés :**  
Les Sauveteurs Secouristes  
du Travail de l'entreprise.

**Pré-requis :**

- Etre titulaire d'un certificat SST
- Parler et comprendre le français

**Nombre de participants :**  
4 (minimum obligatoire)  
10 (maximum sans dérogation)

*En dessous de 4 participants la formation n'est plus possible (réalisation de simulation d'accident)*

**Tarifs :** sur devis  
**Lieu :** intra-entreprise

**Encadrement :**  
Formateur Sauveteur  
**Secouriste du Travail**,  
rattaché à un organisme de formation habilité pour la formation SST ou à une entreprise conventionnée pour la formation de ses SST

## FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Conformément aux dispositions des articles L6313-1 et suivants du code du travail

### Objectif(s) pédagogique(s)

**Objectif de la formation :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Continuer d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Intervenir dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

### Moyens, outils et démarche pédagogiques

#### **Matériel :**

- Kit SST (mannequin, DAE...)

#### **Salles et/ou pièces pour apports théoriques et mises en situation :**

- Une salle de cours (tableau ou paperboard et un mur blanc pour projection)
- Tables et chaises
- Lieux pour mise en situation

#### **Ressources :**

- Ressources formative :
- Malette SST INRS

#### **Démarche pédagogique dominante :**

La démarche pédagogique dominante sera une démarche déductive liée à une méthode interrogative ou démonstrative.

#### Programme

- Présentation du formateur et des participants
- Mise en commun des expériences
- Actualisation des connaissances
- Rappel sur la structure d'une intervention
- Les points spécifiques de prévention relatifs à l'entreprise ou à l'établissement
- Révision des gestes d'urgences
- Evaluation sur des cas concrets et des cas concrets de synthèses
- Questions diverses et bilan de la formation

## MAC S.S.T

### **Méthodes pédagogiques :**

#### Théorie (30 %)

- Vidéoprojecteur.
- Film vidéo.

#### Pratique (70%)

- Démonstrations par l'animateur
- Exercices d'apprentissage,
- Mise en situation réelle avec les risques spécifiques liés à l'entreprise.

#### **Matériel détaillé:**

- Défibrillateur de formation
- 1 mannequin adulte,
- 1 mannequin junior,
- 1 mannequin bébé,
- 1 peau de visage ou un masque usage unique par stagiaire,
- 1 livret de formation par stagiaire,
- 1 écusson SST ou 1 autocollant SST par stagiaire,
- Vidéo projecteur.

#### **Salle de Formation :**

La salle doit être suffisamment grande pour permettre aux participants de pratiquer des exercices au sol.

MàJ : Janvier 2021

### **Evaluation**

- Evaluation formative permettant la délivrance d'une nouvelle carte Forprev SST à l'aide de la grille d'évaluation nationale (document INRS) et une attestation de fin de formation.
- La validité de la formation est de 24 mois, la date figurant sur la nouvelle carte remise sert de référence.

### ***Rappel de la législation :***

La durée de la formation maintien et actualisation des compétences SST (recyclage) est portée à 7 heures au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (toléré 6h jusqu'au 31/12/2013) et à une périodicité de 24 mois. La notion de 1<sup>er</sup> recyclage dans les 12 mois qui suivent la formation initiale est supprimée au 01/01/2012. La périodicité des sessions de maintien et d'actualisation des compétences est donc fixée à 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une formation continue plus fréquente.

### ***Info pratique :***

***Une absence de formation continue entraînera l'annulation du certificat SST, afin d'être de nouveau certifié SST, la personne devra valider ses compétences lors d'une session de maintien et d'actualisation des compétences mais cela n'empêche pas la personne d'intervenir en cas d'accident.***

*Tout le matériel nécessaire pour la partie pratique est fourni par notre société et inclus dans la proposition tarifaire globale.*